

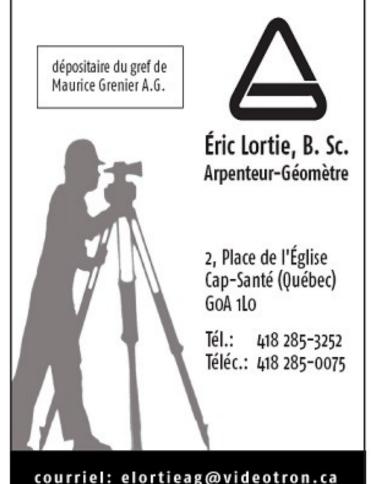
À NOTER: la prochaine parution du journal municipal sera le <u>26 août</u>

Édition juin 2016 numéro 05

JOURNAL MUNICIPAL



Félicitations à Anaïs Jardon (Dekhockey Portneuf) qui a mérité le titre "employée étoile" décerné par la chambre de commerce de Portneuf le 28 avril dernier. Bravo à toi Anaïs pour ton implication!





655 B, de l'Église Portneuf (Québec) G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532 Télécopieur : 418 286-4977

Si vous souhaitez faire paraître une publicité,

contactez-nous au 418 286-3844 poste 21

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB AU WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année. - Le format Word est requis.

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le **jeudi 4 à 12h00 pour l'édition d'août** prochain.

Note:

dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.



Nelson Bédard, maire 418 286-3844 poste 23 maire@villedeportneuf.com

Diane Godin, conseillère au poste #1: 418 286-6543 dvanea@globetrotter.net membre du comité culture et embellissement

représentante de la ville à la table de concertation des aînés de Portneuf représentante de la ville à l'O.M.H. membre du comité quai de Portneuf

Karine St-Arnaud, conseillère au poste #2: 418 906-9583

karine.starnaud@villedeportneuf.com

membre du comité consultatif d'urbanisme membre du comité culture et embellissement représentante de la ville à la table de concertation Culture représentante de la ville aux Haltes du Saint-Laurent

Chantale Hamelin, conseillère au poste #3: 418 286-6910

chantale.hamelin@villedeportneuf.com

maire suppléant (jusqu'en novembre 2016) représentante de la ville à la résidence Portneuvienne

représentante de la ville à la R.R.G.M.R.P. représentante de la ville à la Coop Santé Portneuf/Saint-Basile membre du comité journal municipal

Joëlle Genois, conseillère au poste #4 : 418 455-5975

joelle.genois@villedeportneuf.com

représentante de la ville à l'achat local

responsable des questions familiales et du volet aînés

représentante de la ville de la C.M.V.Q.P.

membre du comité de la soirée hommage aux bénévoles

Esther Savard, conseillère au poste #5 : 418 286-3434

esther.savard@villedeportneuf.com

représentante de la ville auprès du CRSBP de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches représentante de la ville au Dekhockey

Bruno Cormier, conseiller au poste #6: 418 326-1837

bruno.cormier@villedeportneuf.com

membre du comité de développement durable

représentant de la ville à la CAPSA

Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE **GREFFE** SERVICE des TRAVAUX PUBLICS INSPECTION MUNICIPALE SERVICE des LOISIRS SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE

Bibliothèque LA DÉCOUVERTE

Bibliothèque LE SIGNET CONTRÔLE ANIMALIER

Hôtel de ville : 297, 1re Avenue, Portneuf, Ouébec, GOA 2YO

www.villedeportneuf.com tél.: 418 286-3844 fax: 418 286-4304 courriel: info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS: 418 808-8084 (urgence) LOISIRS: 418 286-3844 poste 28 - courriel: loisirs@villedeportneuf.com

Prochaine séance ordinaire: le lundi 11 juillet 2016 à 19h30

Danielle M. Bédard poste 26

France Marcotte poste 24

Denis Dion poste 1

Julie Vallée poste 25

Anaïs Jardon poste 28

Éric Savard (418 520-7471)

Johanne Savard (418 286-3509)

Chantale Hamelin (418 286-6910)

Kathleen Marcotte (418 284-3061)

Monsieur Nelson Bédard, maire

Dépôt du bordereau de correspondance

Adoption des procès-verbaux du 9 mai et du 6 juin 2016

Adoption des comptes à payer : \$458 754.32

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Dépôt rapport financier OMH

Adoption règlement #188, ajoutant l'usage habitation de moyenne densité dans la zone Ra/a-102

Assemblée de consultation règlement #189, créant la nouvelle zone AF/B-119

Adoption second projet de règlement #189, créant la nouvelle zone AF/B-119 (attendre la recommandation du COCAG – juin ou juillet ?)

Adoption du règlement municipal uniformisé numéro RMU-2016 relatif à la sécurité et à la qualité de vie

Adoption règlement d'emprunt pour des rénovations à l'actuel hôtel de ville (297, 1^{re} Avenue) et le réaménagement au garage municipal

Adoption règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un édifice afin de relocaliser les bureaux administratifs

Adoption règlement d'emprunt pour la stabilisation du talus riverain de la rivière Portneuf face au 1391 rue Saint-Charles

Demande dérogation mineure, rang de la Chapelle

Asphaltage différentes parcelles de rues

Nettoyage des grilles pluviales

Installation air climatisé au Carrefour municipal

Offre de services professionnels, assistance technique – Acquisition de données de débits

Engagement mécanicien

Inscription au congrès de la F.Q.M.

Achat terrains, monsieur Gilles Bédard et madame Linda Kingsborough

Cession de terrain à madame Gisèle Hardy

Cession de terrain à la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf

Annulation de soldes résiduaires

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Appui CPTAQ, monsieur Frédéric Des Rochers

Autorisation signature servitude avec madame Carole Duval

Autorisation demande de subvention PC150

Projet Escouade Bleue

Prêt de terrain à monsieur Normand Godin

Appui parrainage d'une famille syrienne

Autorisation de passage, Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur

Autorisation de passage, Cyclo-Défi Enbridge contre le cancer



AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC

Est donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité de la Ville de Portneuf:

Lors d'une séance du conseil tenue le 13 juin 2016, le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté les règlements :

Numéro 190, Intitulé « Décrétant une dépense de 338 000\$ et un emprunt de 338 000\$ pour des rénovations à l'actuel hôtel de ville (297, 1º Avenue) et le réaménagement d'un bureau au garage municipal ».

Numéro 191, intitulé « Décrétant une dépense de 608 500 \$ et un emprunt de 608 500 \$ pour des travaux de stabilisation du talus riverain de la rivière Portneuf face au 1391 rue Saint-Charles ».

Numéro 192, Intitulé « Décrétant une dépense de 448 000 \$ et un emprunt de 448 000 \$ pour l'acquisition d'un édifice afin de relocaliser les bureaux administratifs »

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que les règlements numéros 190, 191 et 192 fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurancemaladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 29 juin 2016, au bureau de la municipalité, situé au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf.

Le nombre de demandes requis pour que les règlements numéros 190, 191 ou 192 fassent l'objet d'un scrutin référendaire est de 315. Si ce nombre n'est pas atteint, les règlements numéros 190, 191 et 192 seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 29 juin 2016 au bureau de la municipalité, situé au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf.

Les règlements peuvent être consultés au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité.

Toute personne qui, le 13 juin 2016, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

AVIS PUBLICS

Suite...

Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.

Personne morale:

 avoir désigné par résolution, par ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 13 juin 2016 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Portneuf, ce 17 juin 2016.

France Macestle

France Marcotte, greffière

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE DÉROGATION

Prenez avis que, lors de la séance ordinaire du 11 juillet 2016, à 19h30, à l'hôtel de ville située au 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aura lieu une assemblée publique pour consultation relativement à une demande de dérogation mineure.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé sur le lot 2 981 988 sis sur la rue Saint-Charles, portant le matricule 0176 06 9346.

La demande de dérogation mineure consiste à permettre la réduction de la marge de recul latérale à 2.0 m au lieu de 4.5 m, la réduction de la somme des marges latérales à 5.13 m au lieu de 9 m ainsi qu'une orientation similaire aux voisins soit à un angle de 30°.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée. Les dossiers de cette demande sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Ville de Portneuf, ce 17 juin 2016.

France Macrotte

France Marcotte, greffière

M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer la nouvelle zone AF/B-119 et ajoutant l'usage récréation extensive

1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 juin 2016, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Règlement numéro 189 modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer la nouvelle zone AF/B-119 et ajoutant l'usage récréation extensive» à la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 13 juin 2016.

Ce second projet de règlement a pour but de créer une nouvelle zone AF/B-119 comprenant les lots 2 980 126, 4 655 068, 4 655 069 et 4 655 070 destinée à l'implantation de cabanes perchées et d'ajouter l'usage récréation extensive.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

3. Identification des zones

Zones visées Zones contiguës

Af/b-111 Af/b-114, A-108, Af/a-110, A-106, Af/b-113

Af/b-113 Af/b-111, A-106, Af/b-112, Af/a-105, le-101, Af/b-114

Le plan permettant d'identifier les zones peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 23 juin 2016;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée d'une zone ou d'un secteur de zone quiconque serait une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à la date de référence soit le 13 juin 2016. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté, au bureau de la municipalité, au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, les jours ouvrables et aux heures régulières du bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE 15^e jour de juin 2016.

France Marcotte, greffière

France Macrotte

AVIS PUBLICS

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens de la Ville de Portneuf

QUE lors de la séance ordinaire du 13 juin 2016, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement RMU-2016 : «Relatif à la sécurité et à la qualité de vie».

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, pendant les heures d'ouverture ainsi que sur notre site internet à l'adresse www.villedeportneuf.com.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 17 juin 2016.

France Marcotte

France Marcotte, greffière

INFORMATIONS

RAPPEL—Extraits du RMU-2016

7.2 FEUX D'ARTIFICES

Constitue une nuisance et est prohibé :

Le fait de faire usage ou de permettre de faire usage de pièces pyrotechniques, de pétards ou de feux d'artifices sans avoir obtenu au préalable un permis en conformité avec la section 5.2 du *Règlement sur la prévention incendie numéro* 134.

7.8 PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Constitue une nuisance et est prohibé :

Matières nuisibles et matériaux

Le fait par toute personne de jeter, déposer ou permettre que soient déposés des cendres, du papier, des déchets, des immondices, des ordures, des matières putrescibles, de la ferraille, des bouteilles vides, des pièces d'automobiles usagées, des matériaux de construction, du goudron, de la chaux, des briques, du ciment, de la boue, de la terre, du sable, des roches, du gravier ou toute matière semblable dans les fossés, rues, trottoirs, cours d'eau, places ou parcs publics ou de circuler avec un véhicule laissant s'échapper de telles matières.



PROJET ESCOUADE DE SENSIBILISATION SUR L'EAU

Un partenariat entre la Table de concertation environnement, le Carrefour jeunesse emploi, la CAPSA et la Ville de Portneuf a permis de mettre sur pied un projet d'escouade bleue pour l'été 2016.

Les 4 jeunes formant l'équipe de l'escouade bleue feront du porte-à-porte pour informer, sensibiliser les citoyens ainsi que pour récolter des données qui seront utiles à la Municipalité en matière de gestion de l'eau. L'escouade fera aussi de la « patrouille » sur le territoire notamment afin d'informer les citoyens sur la réglementation concernant l'usage de l'eau potable et proposer en retour de bonnes pratiques à adopter.

Nous vous encourageons à consacrer quelques minutes de votre temps aux gens de l'escouade pour nous aider à nous sensibiliser collectivement vers une utilisation responsable de cette ressource si précieuse qu'est l'eau.

Merci de votre collaboration

Horaire d'été du bureau municipal : du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre inclusivement les heures d'ouverture seront de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi et de 8h30 à 12h00 le vendredi.

Congés fériés: prenez note que le bureau municipal sera fermé vendredi le 24 juin 2016 en raison de la fête nationale et vendredi le 1er juillet 2016 pour la confédération.



Taxes municipales – 4e versement le 15 juillet prochain



Coopérative de solidarité La Résidence Portneuvienne

Appartement à louer au 300, 2e Avenue, Portneuf Pour personnes retraitées, autonomes ou en légère perte d'autonomie Appartement 4 ½, libre maintenant

- Non meublé, comprenant 2 chambres, un espace cuisine, salon/salle à manger, salle de bain sécurisée, salle de rangement, espace fermé pour laveuse et sécheuse, échangeur d'air individuel;
- Luminaires inclus;
- > Accès sécurisé (ascenseur, rampes, service d'appels en cas d'urgence, etc.);
- Service obligatoire des repas pour les dîners et les soupers;
- > Stationnement disponible si requis;
- Forfait TV:
- Appartement fraîchement repeint:
- > Tranquille, situé au rez-de-chaussée avec un accès direct au stationnement.

La Coopérative offre un milieu de vie amical et chaleureux, où plusieurs activités sont organisées régulièrement par nos locataires bénévoles. De plus, nous bénéficions d'un personnel attentionné et professionnel, soucieux du bien-être de chaque locataire.

Pour Informations: Mme Josée Simoneau, coordonnatrice / 418 286-4000 du lundi au jeudi, à compter de 12h30



MARCHÉ PUBLIC DE DESCHAMBAULT Samedi 2 juillet 2016

Ouverture de la 10e saison du Marché public de Deschambault!

Spectacle anniversaire à 11h00 en collaboration avec le choeur du Patrimoine, l'école de musique Denys Arcand et la Fanfaronneta de Québec.

Tous les samedis du 2 juillet au 1er octobre 2016 de 9h00 à 13h00 sur la rue de l'Église, Deschambault

30 juillet : Conférence gratuite sur les produits du terroir avec Jean Soulard (11h00). 13 août : Repas champêtre sous le grand chapiteau avec *Chef de Rang* (Vincent Goulet) 10 septembre : Repas champêtre sous le grand chapiteau avec le chef Guillaume Simard

Cantine du terroir et musiciens sur place

Beau temps mauvais temps! Informations:

www.marchepublic.org ou 418 268-6797



La maison des jeunes de Portneuf,

Merci à Madame Josyane Langlais et aux jeunes Jean-Christophe Alain, Cindy Nolet et Henri-William Chevalier qui ont donné généreusement de leur temps pour participer au service du 5 à 7 des bénévoles de la paroisse Notre-Dame-de-Portneuf. Leur implication fut grandement appréciée et leurs talents aussi.

Mille mercis, ne lâchez surtout pas. Nous avons besoin de jeunes aussi engagés que vous. Vous êtes notre avenir et ça nous rassure!

Madame Hélène Savard

Responsable des projets au comité de liturgie de la paroisse Notre-Dame de Portneuf





La Ville de Portneuf est fière d'avoir présenté deux personnes à titre de bénévoles de l'année 2016 lors du Gala des bénévoles et de la jeunesse le 19 mai dernier au centre Multi fonctionnel de Saint-Raymond.

Il s'agít de madame Jeanne Hamelín, présentée comme bénévole sénior qui s'implique depuis plus de 40 ans au sein de la bibliothèque Le Signet de Portneuf et monsieur François Trépanier-Huot, présenté comme bénévole junior, pour son implication avec le local des jeunes dans plusieurs activités organisées entre autres par les loisirs de la ville.

Nous vous félicitons et vous remercions chaleureusement pour votre implication au sein de notre communauté!



La bibliothèque la Découverte: secteur nord, Carrefour municipal, 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Horaire: mardi 18h30 à 20h00, mercredi 13h30 à15h00, jeudi 18h30 à 20h00

<u>L'ÉTÉ ARRIVE À GRAND PAS ET L'HORAIRE VA CHANGER</u>: APRÈS LE 16 JUIN PROCHAIN, LA BIBLIO NE SERA OUVERTE QUE LE 12 JUILLET ET LE 16 AOÛT.

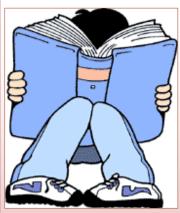
<u>UNE NAISSANCE UN LIVRE</u>: POUR L'ANNÉE 2016, UN GARÇON OU UNE FILLE AGRANDIRA VOTRE FAMILLE. SI C'EST VOTRE CAS, NOUS VOUS INVITONS À VENIR ABONNER VOTRE BÉBÉ AINSI QUE TOUTE VOTRE FAMILLE (SI CE N'EST PAS DÉJÀ FAIT) À LA BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE ET VOUS RECEVREZ UNE TROUSSE DE BÉBÉ LECTEUR CONTENANT DIFFÉRENTS ARTICLES ET REVUES. BIENVENUE!



En tant que bibliothèque participante au programme Biblio Aidants, il nous fera plaisir de vous fournir gratuitement le cahier que vous désirez consulter et mettre à votre disposition également des documentaires ou romans.

N'hésitez pas à vous informer auprès des bénévoles. Vous pouvez également consulter le site de biblio aidants www.biblioaidants.ca.





La bibliothèque le Signet,

secteur sud, école La Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf

La bibliothèque le Signet est ouverte jusqu'au 29 juin inclusivement. Par la suite, elle fermera pour l'été, mais sera ouverte le 3 août et reviendra à l'horaire normal le 7 septembre. Assurez-vous de faire le plein de bons livres pour la saison estivale.

Bon été et bonnes vacances à tous!

Pour toute information, vous pouvez joindre les bénévoles de la bibliothèque aux heures d'ouverture au 418 286-6525, poste 6527.

LEUCAN





CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE-NATIONALE ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

LE SERVICE 211 DISPONIBLE CHEZ VOUS

Le Service 211 est un service d'information et de référence qui dirige les gens vers les ressources communautaires existantes dans les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et dans la MRC de la Haute-Yamaska. Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 19 h ainsi que le samedi et le dimanche de 8 h à 15 h 30.

Concrètement, le Service 211 est un centre d'appels établi dans une collectivité afin de mieux la desservir. Le service est centralisé, gratuit et confidentiel. Des préposés spécialisés répondent aux appels, évaluent les besoins de l'appelant et le dirige vers les ressources appropriées. Le service est offert en français et en anglais, en plus d'être adapté au besoin des malentendants.

Le site internet du 211 offre aussi un service de clavardage ainsi qu'un accès à la base de données pour les personnes qui désirent faire leur propre recherche, ou encore pour les travaux scolaires. Pour accéder aux services en ligne, rendez-vous au www.211quebecregions.ca.





Source: Vanessa Gagnon
Superviseure intérimaire du centre d'appels
418 838-9623
vgagnon@211quebecregions.ca



Un soutien pour le développement des communautés et du territoire portneuvois !

La MRC de Portneuf vient de lancer le Fonds de soutien aux projets structurants. Ce nouveau fonds prend le relais du fonds du Pacte rural. Il est lié à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, qui se traduit par le biais de soutien technique et financier pour la réalisation de projets structurants pour le développement des communautés et du territoire rural portneuvois.

Toutes les modalités relatives au fonds sont présentées dans la *Politique de soutien aux projets structurants* pour améliorer les milieux de vie. Vous devez d'abord vous référer à cette politique pour connaître l'ensemble des modalités.

Pour connaître la démarche à suivre et télécharger les documents, rendez-vous à <u>www.mrc.portneuf.com</u> dans la section « Documentation » sous l'onglet « Fonds ».

Pour valider votre admissibilité, obtenir un soutien technique ou pour toute autre information, veuillez contacter Stéphanie Poiré au 418 285-3744 poste 230 ou à stephanie.poire@mrc-portneuf.qc.ca

HORAIRE DES MESSES À NOS ÉGLISES EN 2016

Messe du dimanche : 9 :30 heures Messe du mardi : 16 :30 heures

En alternance dans nos églises de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (secteur sud) et Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (secteur nord).



Détails dans le bulletin paroissial distribué à la messe du dimanche et disponible à la Pharmacie Jacques et Marcotte, à l'Intermarché Marcotte et aux deux bureaux de poste.

Du 25 juin au 13 août 2016

Venez emprunter les « LES VOIES DU SACRÉ »

À l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, « Les Voies du sacré » est un projet de valorisation du patrimoine religieux de la MRC de Portneuf. Les paroisses sont invitées à accueillir les visiteurs durant l'été et à présenter leur histoire et en particulier celle de leur église.

La Fabrique de Notre-Dame-de-Portneuf est heureuse de vous inviter à venir découvrir notre patrimoine religieux local, avec vos parents et amis, et la visite des vacances!

C'est François Trépanier-Huot, de notre paroisse, qui sera votre guide-interprète. Il vous recevra, du mercredi au dimanche inclusivement. Venez donc vérifier ce qu'il a à vous apprendre!

Bienvenue à toutes et à tous et souhaitons-nous un très bel été.

Cette activité est rendue possible grâce à une participation financière d'Emplois d'été Canada

Église Anglicane St. John the Evangelist—Portneuf

Eucharistie en français par le Révérend Michel Royer: 1^{er} et 3^e dimanches du mois à 10h30

English services by Canon Graham Jackson:

2nd Sunday of the month at 10:30 am from Easter to Christmas



95, 1^{re} Avenue Est, ville de Portneuf Info: 418 286-3332

Bienvenue à toutes et à tous!

Pour plus de détails, consultez notre bulletin paroissial disponible à notre chapelle et aux deux bureaux de poste de Portneuf.



CLUB CURLING PORTNEUF INC.

300, de l'Église Donnacona (Qc) G3M 1Z5 418 285-3328

http://www.curlingportneuf.org

Bienvenue à tous pour le tournoi d'ouverture de la saison. C'est une excellente occasion pour essayer ce sport et peut-être vous inscrire dans l'une ou l'autre de nos liques.

Tournoi d'ouverture de la saison 2016-2017: du 26 septembre au 1er octobre 2016

Venez avec des amis pour essayer le curling à l'une des cliniques gratuites. Des joueurs d'expérience vous guideront dans la découverte de ce sport.

Cliniques gratuites : 16 octobre 2016 -20 novembre 2016 -8 janvier 2017-12 février 2017-19 mars 2017

Le dimanche matin, à compter du 9 octobre, les enfants (8 ans et plus) peuvent également s'initier au curling en compagnie d'autres jeunes de leur âge.

Cuisines collectives du Carrefour F.M. Portneuf

- Vous êtes une famille monoparentale, une famille recomposée ou une personne seule?
- Vous demeurez dans Portneuf et vous êtes à faible revenu ?
- Vous désirez cuisiner en groupe des recettes simples et repartir à la maison avec ces mets cuisinés, et ce, à faible coût?
- Inscrivez-vous pour participez aux cuisines collectives!

Vous vous sentez seul et vous désirez faire de nouvelles amitiés?

Venez participer aux rencontres de **Café-causerle** à Saint-Raymond les mardis et à Donnacona les mercredis!



Pour informations et pour inscriptions : 418-337-3704 ou sans frais 1 888 337-3704



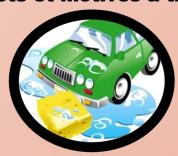
À L'ÉTÉ 2016



Faites confiance aux jeunes du camp ados pour réaliser vos travaux!

Du 27 juin au 12 août 2016, ils sont une quinzaine de jeunes âgés entre 12 et 15 ans, prêts et motivés à travailler!

- Tonte de gazon;
- Peinture;
- Ménage:
- Gardiennage;
- Cordage de bois;
- Entretien extérieur;
- Lavage de voitures;
- Entretien et gardiennage d'animaux de compagnie;
- Ramassage de canettes;
- Et plus encore...





Coordonnées du camp ados:

Coordonnatrice 2016 : Laurie-Ann Robitaille

Adresse: 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Facebook: Camp ados Portneuf

Émail: camp.ados.portneuf@hotmail.fr

Téléphone: 418 286-6273



AU PLAISIR DE TRAVAILLER POUR VOUS!

Local des Jeunes



1. Nouvel horaire d'été:

À partir du 1^{er} juillet, le local des jeunes sera ouvert <u>seulement les vendredis soirs</u> de 18h à 19h30 pour les 10-12 ans et de 19h30 à 22h30 pour les 12-17ans.

2. Gala des bénévoles et de la jeunesse de Portneuf

Cette année, le Local des jeunes de Portneuf a nominé, dans la catégorie junior du « Bénévole de l'année 2016 », <u>François Trépanier-Huot</u>. François est un jeune qui s'implique bénévolement dans la ville depuis quelques années dans les activités comme l'Halloween, la Course de la banquise, la fête de l'hiver, etc. Encore une fois, merci beaucoup François de t'impliquer avec nous depuis tout ce temps et au plaisir de te voir continuer à t'investir bénévolement dans ta ville pour les prochaines années.

De toute l'équipe du Local des jeunes de Portneuf



Josyane Langlais Coordonnatrice du Local des jeunes de Portneuf



Retour sur le défi santé 2016

La participation:

Plus de 86 résidents de Portneuf se sont inscrits en ligne cette année au Défi Santé, la plus vaste campagne de promotion des saines habitudes de vie au Québec.

Aussi, dans le cadre de cette campagne, le service des loisirs de la Ville de Portneuf offrait aux citoyens de Portneuf une programmation d'activités complètes et gratuites pour toute la famille pendant les 6 semaines du défi, du 31 mars au 11 mai. Pendant ces 6 semaines, les gens étaient invités à adopter de saines habitudes de vie, de bouger, de manger santé et de rester zen. Quelque 102 participants ont pris part aux activités gratuites offertes par la ville.

La municipalité offrait également la chance aux participants à Défi Santé de participer à un tirage en complétant des coupons de participation pour chaque activité physique de plus de 30 minutes effectuées chaque jour pendant les 6 semaines. Un coupon par jour par activité pouvait être complété.

Le tirage:

Les gagnants sont :

Marty Genest, abonnement individuel/résident d'un an à la salle de conditionnement physique de Portneuf. Hélène Lavallée, trois heures de ski ou de planche à neige pour 4 personnes (2 adultes, deux enfants) à la station de ski de Saint-Raymond.

Vicky Gingras, massage d'une heure chez Esthétique Vicky Gauthier.

Louiselle Renaud, chèque cadeau d'une valeur de 50,00\$ applicable sur une activité physique offerte dans la programmation d'activités de la ville.

Rose-Marie Rousseau, chèque cadeau d'une valeur de 50,00\$ applicable sur une activité physique offerte dans la programmation d'activités de la ville.

Olivier Genest, passe d'une durée d'une heure pour 4 personnes (2 adultes, deux enfants) pour le « Fat bike » au Centre Nature de Saint-Basile.

Lisette Genois, chèque cadeau de 20.00\$ chez Go Sport à Donnacona.

Kimly Genest, chèque cadeau de 20.00\$ chez Go Sport à Donnacona.

Denise Lapierre, facial chez Esthétique Vicky Gauthier.





Le défi santé 2016 en images :













Nous remercions chaleureusement nos précieux commanditaires et partenaires sans qui notre programmation et notre tirage n'auraient pas été aussi généreux (liste en page précédente).

De retour l'an prochain pour le défi santé 2017 et n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question ou tout commentaire sur le défi santé 2016 lou celui à venir.

Anaïs Jardon, 418 286-3844 poste 28



*Attention : de façon exceptionnelle, les participants auront la permission de s'installer et de camper sur les terrains de la marina le 20 août prochain.

LA PLUS GRANDE RANDONNÉE EN KAYAK AU MONDE



LE DÉFI KAYAK DESGAGNÉS MONTRÉAL-QUÉBEC AU PROFIT DE JEUNES MUSICIENS DU MONDE EST UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS QUI CONSISTE À PARCOURIR LE FLEUVE SAINT-LAURENT ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC EN QUATRE JOURS.



Suite à l'immense succès de sa 1re édition, le Défi kayak Desgagnés Montréal-Québec sera de retour du 18 au 21 août 2016. Ce défi se réalise en parcours complet (moyenne de 65 km/j), ou à relais (moyenne de 32 km/j). Plus qu'un évènement sportif, cette descente en kayak constitue une plongée dans notre histoire, un lien entre nous et nos ancêtres d'origines autochtone et européenne. C'est aussi une expérience humaine exceptionnelle axée sur le dépassement de soi, la persévérance, l'esprit d'équipe, les saines habitudes de vie, la convivialité et la solidarité. Chaque participant s'engage à récolter le montant de 2 000\$ afin de vivre cette expérience unique.



Vous adresser à : defikayak@jeunesmusiciensdumonde.org ou par

téléphone au : 418-525-5400 p. 225

Vous adresser à : defikayak@o2mtl.comoOu par téléphone au : 438 777-4491







La journée familiale au parc des générations est de retour.



Parc derrière l'hôtel de ville (297, 1re Avenue)

Informations au service des loisirs: 418 286-3844 #28

Le samedi, 27 août 2016 de 10h00 à 15h00

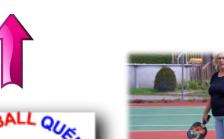


TOURNOIS AMICAUX (shuffle board, pétanque, pickle ball, "washer" et "couilles":

Musique; Jeux gonflables; Unité mobile 0-5 ans sur place; Épluchette de blé dinde; Prix de participation et plus encore!



Épluchette de blé d'inde Au coût de 3,00\$ à volonté et 0,50\$ par épis!















RRGMR

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

1300, chemin du Site, Neuville (Québec) G0A 2R0 Téléphone: 418 876-2714/sans frais: 1 866 760-2714

Télécopieur: 418 876-5620



Merci de votre participation.

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

laregieverte.ca



Des contenants de métal et des boîtes de conserve...

Ca se conserve, mais une fois vide, Ça se récupère dans le bac vert!

Merci de votre participation.

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf laregieverte.ca

